



L'Océan Pacifique : Nouvelle zone d'intérêt pour la sécurité alimentaire en Chine ? Enjeux et perspectives du projet d'aquaculture chinois sur l'atoll de Hao

Aurélie Bayen-Poisson

► To cite this version:

Aurélie Bayen-Poisson. L'Océan Pacifique : Nouvelle zone d'intérêt pour la sécurité alimentaire en Chine ? Enjeux et perspectives du projet d'aquaculture chinois sur l'atoll de Hao. International Symposium : " What kind of rights to food security in Asia-Pacific? " 2017, Nov 2017, Papeete, France. hal-03740117

HAL Id: hal-03740117

<https://hal.science/hal-03740117>

Submitted on 29 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Océan Pacifique : Nouvelle zone d'intérêt pour la sécurité alimentaire en Chine ?

Enjeux et perspectives du projet d'aquaculture chinois sur l'atoll de Hao

Aurélie BAYEN-POISSON

MCF UCO Pacifique

Communication réalisée au Symposium international

« What kind of rights to food security in Asia-Pacific? »,

Université de Polynésie française (UPF), Punaauia, 21 novembre 2017

Le Pacifique deviendra-t-il le grenier halieutique de la Chine du XXI^{ème} siècle ? L'extension de la Nouvelle Route de la Soie à la Polynésie semble raffermir cette piste.

Alors que la République populaire de Chine avait enfin atteint l'autosuffisance alimentaire en 1995¹, le pays ne l'atteignait déjà plus qu'à 87 % presque dix ans plus tard, en 2014. L'élévation sans précédent du niveau de vie de la population en quelques décennies, grâce aux réformes économique lancées par Deng Xiaoping en 1978, ont entraîné une modification majeure de son régime alimentaire, plus demandeuse en produits animaliers notamment. Depuis, l'exploitation continue des ressources limitées en terres et eau a été aggravée par de graves problèmes de pollution liés à l'urbanisation et l'industrialisation effrénées du pays². Cette situation engendre chaque année de nombreux conflits entre la société et le gouvernement chinois³, ainsi que des tensions externes récurrentes avec les autres pays⁴ dans

¹ Bian Yongmin, « Les défis de la sécurité alimentaire en Chine », *Perspectives chinoises* | 82 mars-av. 2004, p.4.

² J.F. Huchet, *La crise environnementale en Chine*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. Académique, 2016.

³ Delphine Boinet, Alain Bonjean, Carole Ly, Marie-Hélène Schwoob, *Nourrir 1,5 milliard de Chinois en 2030: Les mutations des agricultures chinoises et leurs conséquences sur les marchés agricoles et agro-alimentaire*, De Boeck, 2014.

⁴ JM Chaumet, T Pouch, *La Chine au risque de la dépendance alimentaire*, 2017, Presses universitaires de Rennes.

un contexte de mondialisation (illustrées notamment par le conflit en mer de Chine méridionale⁵).

Identifier les enjeux soulevés par les politiques menées dans la région Asie-Pacifique en termes de sécurité alimentaire sera l'objet de cette étude, afin d'esquisser une vision stratégique des partenariats à mettre en place entre la Chine et la Polynésie française.

Ainsi sera-t-il nécessaire de démontrer préalablement pourquoi la Polynésie française est devenue un lieu d'investissement attractif pour la Chine sur le plan géoéconomique et stratégique. Il sera ensuite question de discuter de l'intérêt ou non, pour la Polynésie, de se tourner vers la République Populaire de Chine (RPC) à la lumière du projet d'investissements chinois en cours depuis plus de 8 ans sur l'atoll de Hao. Il s'agit de la construction d'une ferme aquacole de 50 000 m², destinée à élever, à grande vitesse et à haut rendement, des dizaines de milliers de tonnes de poissons tropicaux en milieu lagunaire. Enfin, des points de vigilance resteront à soulever dans le suivi de la réalisation de ce projet, afin que les problèmes de sécurité alimentaire chinois ne deviennent pas, avec la réalisation de cette ferme d'aquaculture intensive, ceux des Polynésiens eux-mêmes.

Tout l'enjeu pour la Polynésie sera de maîtriser sa relation en tant que territoire en voie d'autonomisation vis-à-vis de la France, avec le géant économique chinois, en maîtrisant cette interdépendance en devenir. Cette vigilance permettra de maximiser ses chances de bénéficier pleinement des retombées économiques attendues et de continuer à s'adapter à la mondialisation, tout en protégeant sa population et son territoire.

La Polynésie française au cœur de la *stratégie de sortie* chinoise ?

Tout d'abord, un constat s'impose : assurer la sécurité alimentaire d'une population de plus d'un milliard 300 millions d'habitants reste un défi majeur pour la République populaire de Chine (RPC). Qu'il s'agisse de problèmes d'autosuffisance ou d'insécurité alimentaires, le gouvernement n'a d'autre choix que de se tourner vers l'étranger pour combler les besoins grandissants de sa population.

⁵ Storey, Ian, « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2014, pp. 35-47.

Cette situation est pour le moins préoccupante pour le gouvernement par la voix du ministère de la Santé qui le concède dès 2003, dans son Plan d'action sur la sécurité alimentaire⁶. Des chercheurs chinois comme Chen Guoqiang⁷ ou Chen Xiwen⁸ considèrent en effet que le niveau actuel d'insécurité alimentaire s'explique par des tendances structurelles risquant de s'aggraver encore dans les années à venir⁹, du fait de l'accroissement de la classe moyenne¹⁰. C'était sans compter sur la fin de la politique de l'enfant unique en 2016¹¹.

L'impossibilité matérielle, pour le gouvernement, de satisfaire la demande domestique par la production intérieure l'obligea à développer, en 2000, une stratégie de sécurité alimentaire en trois volets permettant : 1°) d'arbitrer, voire d'abandonner certaines productions extensives et peu productives, comme le soja gourmand en eau 2°) de limiter les importations qui créent une dépendance de la Chine envers les pays étrangers. Pour cela, la productivité nationale doit pouvoir s'intensifier grâce aux investissements massifs qui doivent être alloués au secteur (et notamment à des projets d'aquaculture intensive¹²) 3°) de mettre en place une « stratégie de sortie » (*zou chuqu*)¹³, qui consiste à développer des partenariats « gagnant-gagnant » à l'égard de pays en voie de développement.

Cette dernière piste est à privilégier pour des chercheurs chinois comme Chen Jie¹⁴. En effet, les potentialités de production agricole à long terme des pays sud-américains, africains et de certains pays limitrophes de la Chine sont jugées comme assez pertinentes pour que soient développées une coopération avec ces derniers. Cette stratégie permettrait d'augmenter les niveaux de production des pays partenaires et leur permettre, par la même occasion, de bénéficier de l'essor économique engendré en termes d'emploi local et d'investissements

⁶ Bian Yongmin, *op.cit.*

⁷ Cheng Guoqiang, « Face à l'offre et à la demande alimentaire chinoise : situation actuelle et perspectives à moyen et long terme », *Aisixiang*, 16 mars 2012. Cité par Marie-Hélène Schwoob, « La stratégie de sécurité alimentaire chinoise », *ChinaAnalysis* n°43, 2013.

⁸ Chen Xiwen, « La Chine, pour résoudre le problème de sécurité alimentaire, doit adopter une vision d'ensemble », *Aisixiang*, 24 mai 2012. Cité par Marie-Hélène Schwoob, *op.cit.*

⁹ Marie-Hélène Schwoob, « La stratégie de sécurité alimentaire chinoise », *ChinaAnalysis* n°43, 2013.

¹⁰ Jean-Louis Rocca, *La société chinoise vue par ses sociologues. Villes et mobilité, classes moyennes, travail, éducation*. Presses de Sciences Po, 2008.

¹¹ Politique mise en place par le gouvernement chinois en 1980 pour juguler la menace de surpopulation du pays. Voir à ce propos : « Chine : la fin de l'enfant unique ? », *Revue Projet*, vol. 359, no. 4, 2017, pp. 54-59.

¹² N. Hishamunda, R.P. Subasinghe, *Développement de l'aquaculture en Chine. Le rôle des politiques gouvernementales*, Food & Agriculture Org n°427, 2003.

¹³ Politique économique lancée par le gouvernement chinois en 2000 pour encourager les investissements d'acteurs chinois (publics, semi-publics ou privés) à l'étranger.

¹⁴ Chen Jie, « Les importations de grains et la sécurité alimentaire chinoise », *Diaoyan shijie*, 2011, n° 56, 9 août 2012.

infrastructurels. Le recours à cette stratégie permettrait subséquemment d'apaiser le climat de tension entre la Chine et les autres pays sur les marchés internationaux.

Ainsi semble-t-il pertinent que la Polynésie s'inscrive dans la *stratégie de sortie* de la RPC, en lui proposant de mettre à sa disposition une partie de ses ressources halieutiques en contrepartie d'investissements importants sur son territoire maritime, aussi vaste que celui de l'Europe.

D'un point de vue macro-économique et géostratégique, ce projet apparaît dès lors comme une voie d'accès opportune à la zone pacifique, considérée d'ores et déjà comme le grenier du monde pour ses ressources marines. L'extension de la *Nouvelle Route de la Soie maritime du XXIème siècle*¹⁵ (issue du projet OBOR, lancé par le président Xi Jinping en 2013) à la Polynésie française s'est d'ailleurs matérialisée lors de la visite en Chine du président Edouard Fritch en 2015¹⁶. Celui-ci n'avait pas manqué de souligner l'intérêt géostratégique de la Polynésie sur les routes maritimes et aériennes qui relient la Chine aux pays d'Amérique du Sud - ces derniers étant devenus de grands pourvoyeurs en ressources naturelles de la RPC. La Chine a d'ailleurs répondu favorablement à cet appel et affirma publiquement, par la voix de son consul Zhiliang Shen, que le projet de Hao s'inscrivait bien dans le cadre de ce concept (dont 70 pays font déjà partie, telles les îles Tonga, Fidji ou le Vanuatu¹⁷).

Des poissons *made in Polynesia* suscitant la confiance des consommateurs

En effet, la Chine a besoin des ressources de la zone pacifique. La pression de la population chinoise sur les autorités devient chaque année plus pesante à mesure que les scandales alimentaires et sanitaires se multiplient¹⁸, cristallisés depuis l'affaire *Sanlu* en 2008. Ce lait infantile enrichi à la mélamine avait causé la mort de six bébés et rendu malade plus de

¹⁵ Plus connu sous l'appellation anglaise *One Belt, One Road (yi dai yi lu)*. Voir C. Astarita, I. Damiani, « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie*, 2/2016 (N° 79), p. 57-94.

¹⁶ Voir l'argumentaire déployé par Edouard Fritch en visite en RPC en juin 2015 : « Edouard Fritch reçu par le vice-président chinois », *Polynésie Première*, 02/06/2015, <http://polynesie.la1ere.fr/2015/06/02/edouard-fritch-recu-par-le-vice-president-chinois-261091.html> (consulté le 09/02/2016).

¹⁷ « Hao a du plomb dans l'aile », *Tahiti Pacifique* n°380, p.24.

¹⁸ Près de 100 000 procès en rapport avec la salubrité des aliments ont été prononcés en 2010. L'agro-alimentaire n'est pas le seul secteur concerné. Selon les statistiques, la circulation de médicaments contrefaits sur le territoire chinois a causé la mort d'au moins 200 000 personnes. La proportion de médicaments contrefaits représente de 10 à 15 % de la production totale intérieure. Jianping Lu, « La protection de la sécurité alimentaire en droit pénal chinois », *Revue internationale de droit économique*, 2010/1 (t. XXIV, 1), p. 123-137.

290 000 enfants selon le ministère de la Santé chinois. Ce scandale, qui avait tourné à l'affaire d'Etat, avait grandement diminué la confiance déjà ébranlée des consommateurs chinois et étrangers, envers les produits fabriqués en RPC¹⁹.

C'est dans ce contexte de défiance que le projet aquacole de Hao pourrait également se révéler digne d'intérêt pour le gouvernement et les investisseurs privés chinois, puisqu'il pourrait répondre à la demande croissante des consommateurs chinois des produits importés de l'étranger, sécurisants sur le plan sanitaire et nutritionnel²⁰.

Cependant, bien que l'atoll de Hao soit situé au cœur de l'archipel des Tuamotu dans les eaux turquoises polynésiennes, il faut considérer que le poisson qui y sera produit ne sera pas en mesure de répondre aux exigences de la clientèle chinoise, américaine et européenne, auquel il est destiné. Aujourd'hui encore, les terres de Hao, bien qu'elles soient en cours de retraitement par les autorités françaises, sont encore polluées aux hydrocarbures et aux métaux lourds datant des activités du Centre d'Expérimentation Nucléaire du Pacifique (CEP) depuis 1966²¹. En ce qui concerne la teneur en radioactivité résiduelle, le rapport 2014 de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire français²² indiquait que les traces en césium 137 étaient certes faibles sur l'ensemble de l'atoll de Hao, bien que la zone située à l'extrémité de la piste d'aviation soit encore contaminée au plutonium²³. En effet, il s'agissait du site de décontamination des avions *Vautour* qui traversaient les nuages radioactifs après les tirs atmosphériques jusqu'en 1974. Plusieurs études sont en cours, mais les conclusions du rapport attestaient que l'ingestion des poissons du lagon de Hao, s'ils sont fortement consommés, serait bel et bien nocive pour la santé²⁴. Sont concernés en premiers chefs les populations locales ainsi que les futurs employés de la ferme. Pour les populations résidant sur l'atoll, ce risque sanitaire ne peut, pour l'heure, être pallié par une diversification des ressources alimentaires du fait de la quasi-absence de terres arables et du prix prohibitif des denrées alimentaires importées.

En plus de ces interrogations qui suscitent la défiance quant à la qualité sanitaire des poissons qui seront produit sur l'atoll, d'autres points de vigilance restent à souligner.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ J. Morschel, « L'atoll de Hao, entre réhabilitation des sites du CEP et enjeux de développement », *Hermès, La Revue*, 2013/1 (n° 65), p. 64-66.

²² *Bilan de la surveillance de la radioactivité en Polynésie française en 2014* : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, Vairao (Tahiti), 2014.

²³ Inférieures à 1 Bq/kg sec selon le dit rapport.

²⁴ *Bilan de la surveillance de la radioactivité en Polynésie française en 2014*, op. cit. p.33.

Un projet démesuré qui rappelle les travers politiques polynésiens

Comme pour le projet hôtelier du *Mahana Beach*, qui devait être le plus grand complexe touristique à l'échelle européenne construit grâce aux investisseurs chinois²⁵ - *et qui a périclité au dernier moment* - la ferme aquacole de Hao devient, elle aussi, presque une *affaire d'Etat* de par son gigantisme annoncé : 50 000 tonnes de poissons produits par an, 150 milliards de Francs Pacifique d'investissements sur 15 ans, des dizaines de milliers d'emplois créés²⁶... Les chiffres avancés sont en tous points antinomiques de l'état actuel de la production aquacole en Polynésie²⁷ (116 tonnes en 2015 selon l'Institut de la Statistique de Polynésie française²⁸).

Sur ces trois effets d'annonce, les chiffres avancés par les dirigeants polynésiens qui se succèdent à porter le projet laissent perplexe, puisqu'ils se font, année après année, de moins en moins optimistes en termes des retombées économiques attendues.

Mais surtout, la dimension démesurée des projets proposés par les investisseurs chinois, qu'il s'agisse du *Mahana Beach* ou de la ferme aquacole de Hao, devient significative du point de déséquilibre qui est en train de s'établir dans les relations d'interdépendance sino-polynésiennes. En prévision de ces investissements colossaux, les dirigeants locaux déroulent le tapis rouge, au point de risquer de se mettre à dos la population en dépensant des sommes importantes en aménagements préalables à l'installation des infrastructures chinoises ou en offrant des mesures de défiscalisation plus qu'attractives²⁹, voire inévitables, au regard du peu d'emplois locaux qui seront finalement générés.

En effet en 2012³⁰, le gouvernement d'Oscar Temaru signait une lettre d'intention permettant l'exploitation du site de Hao³¹ par la société chinoise Tian Rui (devenue depuis Tahiti Nui

²⁵ Aurélie Bayen, « Politique de séduction de la Chine : un nouveau *Cargo Cult* pour la Polynésie française », in Al Wardi S., Regnault J.-M., Sabouret J.-F., *L'Océanie convoitée - Actes des colloques*, Paris/Punaauia, CNRS Editions, pp. 102-107.

²⁶ Ibid.

²⁷ *Rapport d'activité 2016 de la Polynésie française* : Institut d'Emission d'Outre-Mer, Paris, 2016.

²⁸ *La pêche en 2015* : Institut de la Statistique de Polynésie française, Papeete, déc. 2016.

²⁹ Le projet soutenu par le gouvernement polynésien a obtenu, à l'occasion de la visite du Président Hollande le 22 février 2016, la défiscalisation de la construction de la ferme de Hao par l'Etat français. Ces mesures ont été approuvées en Conseil des ministres le 29 mars 2018, <http://www.presidence.pf/index.php/cm/4764-conseil-des-ministres-du-29-mars-2018>, (consulté le 6 mai 2018).

³⁰ Le projet initial dénommé Haopa avait été lancé sous la présidence de Gaston Flosse dans le cadre de la reconversion économique de Hao après le départ des forces armées française. Dès février 2000, un train de mesures d'incitations fiscales et d'aides financières à l'investissement avait été étendue à l'aquaculture et à la construction de navires de pêche pour soutenir le projet Haopa. Outre l'élevage de thons, le projet

Ocean Food - TNOF) pour les 99 prochaines années, dont 15 années de mise à disposition du site à titre gracieux³². L'opinion publique et ses opposants politiques lui reprochèrent à l'époque de « vendre la Polynésie à la Chine », du fait que l'accord de 2013 prévoyait de permettre à la société chinoise d'exploiter les ressources halieutiques de l'atoll, à condition de créer 10 000 emplois.

Année après année, les chiffres se sont effondrés : sur les 10 000 emplois annoncés en 2012³³, le gouvernement Fritsch n'en promet plus en 2018 que « 180 à 230 emplois en phase de construction, puis 595 à 615 emplois en phase d'exploitation »³⁴.

Il faut pourtant rappeler que le Pays s'est déjà engagé à investir des sommes importantes pour l'édification de cette ferme³⁵, en plus des futurs manques à gagner issus de l'exonération fiscale (32 milliards XPF)³⁶: 500 millions de francs pour la construction d'une digue de protection, 260 millions de francs de dédommagement à EDT pour le remplacement de la centrale thermique existante, à ces sommes s'ajoutent des frais de bétonnage d'une route de contournement, etc. Tout comme le projet du *Mahana Beach* qui avait suscité le mécontentement des habitants de Tahiti du fait des importants remblais prévus³⁷ et de l'expulsion d'une dizaine de familles résidentes sur le site³⁸, il semblerait que le projet de Hao s'annonce déjà coûteux pour le budget du Pays, alors même que les travaux tardent à voir le jour huit ans plus tard.

Enfin, en ce qui concerne les quantités de poissons produites, la société civile et les habitants de Hao s'interrogent sur les conséquences environnementales et sanitaires d'une production à si haut rendement dans un lagon par nature si fragile. L'activité aquacole actuelle sur Tahiti ne s'élevant qu'à une centaine de tonnes environ, il est pour l'heure impossible d'en prédire

comprenait la mise en place d'une flottille de pêche palangrière et l'élevage de poissons de récifs pour l'aquariophilie ou le marché de la consommation.

³¹ « Aquaculture : lettre d'intention pour une joint-venture avec des investisseurs chinois », *Tahiti News*, 29 novembre 2012.

³² Convention finalement signée sous le gouvernement de Gaston Flosse en 2014. « Les conventions foncières du projet aquacole de Hao signées », *Tahiti Infos*, 27 juin 2014.

³³ Jean Morschel, « L'atoll de Hao, entre réhabilitation des sites du CEP et enjeux de développement », *Hermès, La Revue* 2013/1 (n° 65), p.4.

³⁴ Conseil des ministres du 29 mars 2018, *op.cit.*

³⁵ « Ferme aquacole de Hao : Lancement des travaux en décembre », *Outremer360*, 23/08/2017.

³⁶ Arrêté 500 du 29 mars 2018, *Journal Officiel de la Polynésie française*, 6 avril 2018, <http://lexpol.cloud.pf/document.php?document=336635&deb=6192&fin=6193&titre=QXJyw6p0w6kgbsKwIDUwMCDTsbkdSAyOS8wMy8yMDE4>, (consulté le 15 mai 2018).

³⁷ « La vérité sur le remblai du Tahiti Mahana Beach », *Tahiti Infos*, 5 novembre 2014.

³⁸ « Mahana Beach : Le quartier Tunaiti résiste encore et toujours à l'expulsion », *Tahiti Infos*, 5 mai 2015.

l'impact sur Hao, malgré les premiers engagements du PDG de TNOF et du consul de Chine Zhiliang Shen.

Pour relever ces défis, le ministre du Développement des ressources primaires a présenté en mars 2018 au Conseil des ministres une communication sur l'élaboration du schéma directeur du développement de l'aquaculture en Polynésie française. Le suivi de réalisation de ce travail devrait être mené par la Direction des Ressources marines et minières (DRMM) et l'Agence française de Développement (AFD). L'objectif global de l'étude est d'établir la future politique sectorielle du secteur à un horizon de dix ans en construisant des scénarios permettant d'atteindre les objectifs de développement attendus. Ce travail devrait être finalisé fin octobre 2018. Pour le moment, TNOF réassure vouloir employer une main d'œuvre locale³⁹ sans qu'aucune dérogation au Code de l'environnement ne soit demandée⁴⁰. S'assurer que l'entreprise chinoise conserve cette ligne de conduite sera peut-être là l'une des plus importantes missions à relever pour le Pays⁴¹, qui risque d'être sollicité sur ces points pendant le reste des négociations - ou plus tard en cas de litiges avec la partie chinoise.

Assurer l'essor économique sans sacrifier le droit à la sécurité des Polynésiens

En conclusion, trois scénarii semblent se dessiner :

Le premier, c'est que le projet suive son cours sur le mode d'une gestion durable, encadrée par des textes de lois adaptés au contexte polynésien (droit du travail et de l'environnement notamment). Les Paumotus pourraient ainsi vivre de l'aquaculture, et la Polynésie profiter de cette vitrine pour faire de ce secteur « sa 3^{ème} emblème » après le tourisme et la perliculture. Les réponses fournies par TNOF commencent d'ailleurs à émerger suite aux nombreuses craintes suscitées dans l'opinion publique et la société civile⁴² : on peut par exemple citer

³⁹ « Aquaculture un projet 'gagnant-gagnant' avec les investisseurs chinois », *chineseconsulate.org*, 07 juin 2013, <http://papeete.chineseconsulate.org/fra/jlhzt1048264.htm>, (consulté le 8 mai 2018).

⁴⁰ Selon le vice-président de la Polynésie Teva Rohfritsch : « Ferme aquacole de Hao : le chantier débutera en fin d'année », *La Dépêche*, 24 août 2017 <http://www.ladepeche.pf/ferme-aquacole-de-hao-chantier-debutera-fin-dannee/>, (consulté le 7 mai 2018).

⁴¹ *Les fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi* : Conseil Economique, Social et Environnemental, 2017_15, Paris, juin 2017, p.62 (préconisation n°40).

⁴² Telles que les craintes exprimées par la Fédération des associations de protection de l'environnement : « Complexe aquacole de Hao : "quel impact aura l'élevage ? », *Tahiti Infos*, 23 mars 2018.

l'élevage de roris pour nettoyer les fonds marins sous les cages⁴³, l'utilisation de nanoparticules d'argent pour éviter la médication des poissons par les antibiotiques, ou encore l'espacement d'un kilomètre entre les cages, soit deux fois plus que ce qu'impose la norme internationale⁴⁴. L'un des responsables de TNOF a d'ailleurs déclaré que tous les aliments qui seront donnés aux poissons seront en conformité avec les critères de l'Alliance Mondiale de l'Aquaculture et que l'élevage respectera le code de conduite préconisé par la FAO⁴⁵.

Concernant les deux dernières hypothèses, les scénarii restent pour le moins pessimistes.

2^{ème} hypothèse : le projet échoue avant même de commencer⁴⁶. La société chinoise pourrait finalement décider de se retirer du projet, alors que le Pays a déjà dépensé des sommes importantes en infrastructures préalables à la réalisation de la ferme (digue, route). Les habitants de Hao sont une nouvelle fois déçus des promesses non tenues de leurs dirigeants et redeviennent les laissés-pour-compte du renouveau économique attendu.

Dernière hypothèse, le projet se réalise, mais l'impact de la production de poissons sur l'écosystème devient tel, qu'il détruit irrémédiablement le lagon⁴⁷. Les craintes formulées dans le dernier rapport de l'IRD a rendu « un avis très réservé quant à la viabilité économique et l'innocuité environnementale souhaitable d'un tel projet »⁴⁸. Les problèmes de pollution et d'asphyxie des eaux par phénomène d'eutrophisation laissent présager que « l'impact environnemental risque d'être considérable ». Alors que ce projet relève des compétences du Territoire, l'IRD conclue qu'une expertise internationale extérieure à la Polynésie française soit réalisée.

L'expérience en Afrique⁴⁹ a montré le peu de scrupules des entreprises en matière environnementale, même si cette propension tend à progressivement s'inverser sous la

⁴³ « Hao : des rori pour nettoyer les déjections de poissons », *TNTV*, 23 août 2017, https://www.tntv.pf/Hao-des-rori-pour-nettoyer-les-dejections-de-poissons_a20716.html, (consulté le 8 mai 2018).

⁴⁴ « Ferme aquacole de Hao : le chantier débutera fin d'année », *La Dépêche*, 24/08/2017.

⁴⁵ *Développement de l'aquaculture en Chine. Le rôle des politiques gouvernementales* : FAO, doc. technique sur la pêche 427, Rome, 2003.

⁴⁶ Des litiges avec TNOF ont d'ailleurs commencé à émerger avant même la construction des travaux avec la société Coco Taputuarai. Dans un courrier dévoilé publiquement, TNOF confirme néanmoins sa volonté de poursuivre son projet malgré cet imprévu. « Projet aquacole de Hao : litige avant le début des travaux de construction » *Polynésie1ère*, 11/12/2017, https://www.tahiti-infos.com/Hao-attend-avec-impatience-sa-ferme-aquacole_a167274.html, (consulté le 10 mai 2018).

⁴⁷ Une étude d'impact a été fournie par TNOF en avril 2016, mais elle ne concernait que l'impact des installations au sol, et non des cages qui seront disséminées dans le lagon.

⁴⁸ « Ferme aquacole de Hao : Un rapport accablant sur le projet », *La Dépêche*, 03/12/2019.

⁴⁹ Peter Bosshard, « L'empreinte écologique de la Chine en Afrique », *Alternatives Sud* 18-2011/85, pp. 85-113.

pression internationale et l'appareil législatif qui est en train de se construire pour encadrer ces investissements. Les habitants seront contraints de partir pêcher loin pour subvenir à leurs besoins et n'auront plus qu'à se lancer dans une longue bataille juridique avec la Chine – ou le gouvernement polynésien ? - pour se faire dédommager des préjudices économiques, environnementaux et sanitaires subis.

Enfin, et c'est là un point qu'il nous faut souligner, dans un pays aussi fortement impacté par le chômage et le manque de dynamisme économique⁵⁰, le risque que la partie chinoise fasse du chantage à l'emploi ou aux investissements ne sont pas à écarter une fois la ferme créée. Responsabiliser les entreprises chinoises, déjà peu enclines à la cause écologique⁵¹ dans leur propre pays, sera un défi à relever pour les autorités en Polynésie. Une fois la ferme achevée, une vigilance quant aux demandes de dérogations au Code de l'Environnement ou au Code du Travail qui pourront être formulées devra être observée. Les risques que la Chine négocie l'octroi de licences de pêche pour sa flotte dans la ZEE ne sont d'ailleurs pas à exclure en cas de litiges.

Ce rapport de force inégal pourrait alors se révéler insurmontable pour ce territoire ultramarin, aspirant paradoxalement à plus d'autonomie vis-à-vis de l'Etat français (et notamment dans la gestion de ses ressources⁵²), mais en demande d'assistance économique de la part des bailleurs de fonds étrangers pour se développer⁵³. L'expérience des pays insulaires du Pacifique comme le Vanuatu, récemment devenus indépendants et développant à tout-va les partenariats avec la Chine, montre une fois encore toute la difficulté de l'exercice politique⁵⁴. En témoignent les derniers dons par TNOF et l'APCAE de 45 000 masques sanitaires pendant la crise COVID-19⁵⁵ ou la proposition du gouvernement polynésien de mettre à disposition

⁵⁰ 21,8 % en 2016 selon le *Rapport annuel* 2016 : IEOM, Paris, juin 2017.

⁵¹ Benoît Vermander, « Développement durable et responsabilité sociale des entreprises en Chine contemporaine », *Hérodote*, vol. 150, n°3, 2013, pp. 27-45.

⁵² Lettre de Madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, à Monsieur Edouard Fritch, Président de la Polynésie française : « Répartition des compétences entre l'État et la Polynésie en matière de ressources minières subaquatiques », *Direction Général des Outre-mer*, 18 novembre 2015, <https://documentation.outre-mer.gouv.fr/Record.htm?idlist=1&record=19131430124919596129>, (consulté le 21/05/2018).

⁵³ Voir à ce propos les actes du colloque : *L'Océanie convoitée*, *op.cit.*

⁵⁴ Entretien avec Jean-Marc Regnault, « Face à l'influence chinoise, il faut garantir une bonne gouvernance », *Les Nouvelles calédoniennes*, 20 avril 2018.

⁵⁵ « Le patron de la "future" ferme aquacole de Hao à l'origine des dons de masques en Polynésie », *tahiti Pacifique*, 26/02/21 https://www.tahiti-pacifique.com/notes/Le-patron-de-la-future-ferme-aquacole-de-Hao-a-l-origine-des-dons-de-masques-en-Polynesie_b45549173.html (consulté le 05/03/2021)

du consulat de Chine un terrain en plein centre-ville, en signe de remerciement de l'intérêt de la Chine pour le Pays⁵⁶.

Une analyse comparative des partenariats conclus entre les pays du Pacifique et le géant chinois⁵⁷ serait pertinente à plus d'un titre, afin d'accompagner au mieux la gouvernance des politiques de développement environnementales, sociales et identitaires envisagées par la Polynésie française dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- Astarita Claudia, Damiani Isabella, « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie*, 2/2016 (N° 79).
- Bayen Aurélie, « Politique de séduction de la Chine : un nouveau *Cargo Cult* pour la Polynésie française », in Al Wardi S., Regnault J.-M., Sabouret J.-F., *L'Océanie convoitée - Actes des colloques*, Paris/Punaauia, CNRS Editions, pp. 102-107.
- Boinet Delphine, Alain Bonjean, Carole Ly, Marie-Hélène Schwoob, *Nourrir 1,5 milliard de Chinois en 2030: Les mutations des agricultures chinoises et leurs conséquences sur les marchés agricoles et agro-alimentaire*, De Boeck, 2014.
- Bosshard Peter, « L'empreinte écologique de la Chine en Afrique », *Alternatives Sud* 18-2011/85, pp. 85-113.
- Chaumet Jean-Marc, T. Pouch, *La Chine au risque de la dépendance alimentaire*, 2017, Presses universitaires de Rennes.
- Guoqiang Cheng, « Face à l'offre et à la demande alimentaire chinoise : situation actuelle et perspectives à moyen et long terme », *Aisixiang*, 16 mars 2012. Cité par Marie-Hélène Schwoob, « La stratégie de sécurité alimentaire chinoise », *ChinaAnalysis* n°43, 2013.
- Hishamunda N., Subasinghe R.P., *Développement de l'aquaculture en Chine. Le rôle des politiques gouvernementales*, Food & Agriculture Org n°427, 2003.
- Huchet Jean-François, *La crise environnementale en Chine*, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. Académique, 2016.
- Jie Chen, « Les importations de grains et la sécurité alimentaire chinoise », *Diaoyan shijie*, 2011, n° 56, 9 août 2012.
- Lu Jianping, « La protection de la sécurité alimentaire en droit pénal chinois », *Revue internationale de droit économique*, 2010/1 (t. XXIV, 1), p. 123-137.

⁵⁶ « Prochaine installation du consulat de Chine à Paofai », *Tahitinfos*, 6 février 2017.

⁵⁷ Voir les travaux réalisés par les différents acteurs de la Communauté du Pacifique (CPS), du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (PIFS), du Secrétariat général du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) ou de l'Université du Pacifique Sud (USP).

- Morschel Jean, « L'atoll de Hao, entre réhabilitation des sites du CEP et enjeux de développement », *Hermès, La Revue*, 2013/1 (n° 65), p. 64-66.
- Rocca Jean-Louis, *La société chinoise vue par ses sociologues. Villes et mobilité, classes moyennes, travail, éducation*. Presses de Sciences Po, 2008.
- Storey Ian, « Discordes en mer de Chine méridionale : les eaux troubles du Sud-Est asiatique », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2014, pp. 35-47.
- Vermander Benoît, « Développement durable et responsabilité sociale des entreprises en Chine contemporaine », *Hérodote*, vol. 150, n°3, 2013, pp. 27-45.
- Yongmin Bian, « Les défis de la sécurité alimentaire en Chine », *Perspectives chinoises* | 82 mars-avril 2004, p.4.